

INTRODUCTION AU PROCESSUS PNA

Formation virtuelle des PMA francophones sur les plans nationaux d'adaptation
présenté par : Mme Mery YAOU au nom du LEG
8 Décembre 2020



Mandat et vision du LEG

- ❑ Le Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) a été créé en 2001.
- ❑ Il a pour mandat de fournir des conseils techniques et appui aux pays les moins avancés (PMA) sur la formulation et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation (PAN), et la mise en œuvre du Programmes d'action nationale d'adaptation (PANA) et programme de travail pour les PMA dans le cadre de la CCNUCC.
- ❑ **Sa vision:** en 2020, tous les PMA disposent des plans nationaux d'adaptation robustes et bien structurés.
- ❑ Soutient les PMA au moyen, notamment, – de lignes directrices, de documents techniques, de publications, etc.; – d'ateliers de formation, d'évènements parallèles et d'évènements spéciaux; – d'enquêtes régulières pour les points focaux des PMA et de conseils individualisés; – de collaborations avec le FEM et ses entités d'exécution et d'autres organisations en faveur des PMA; NAP Expo; Open NAP



Objectifs du processus PNA

Les objectifs du processus PNA sont:

- Réduire la vulnérabilité aux effets des changements climatiques, en renforçant les capacités d'adaptation et la résilience;
- Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques, de manière cohérente, dans les politiques, programmes et activités nouveaux et existants, en particulier les processus et stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs pertinents et à différents niveaux, selon qu'il convient (décision 5 /CP.17, paragraphe 1).



Les principes directeurs

Au paragraphe 3 de la décision 5 / CP.17, la CdP est convenue qu'une action renforcée en matière d'adaptation devrait:

- Être entrepris conformément à la Convention;
- Adopter une approche nationale, sensible au genre, participative et totalement transparente, en tenant compte des groupes vulnérables, des communautés et des écosystèmes;
- Être fondé sur et guidé par la meilleure science disponible et, le cas échéant, les connaissances traditionnelles et autochtones, et par des approches sensibles au genre, en vue d'intégrer l'adaptation dans les politiques et actions sociales, économiques et environnementales pertinentes, le cas échéant;
- Ne pas être normatif, ni entraîner la duplication des efforts entrepris dans le pays, mais faciliter l'action menée par les pays et menée par les pays.



Qu'implique le travail dans les PNA?

Il existe deux aspects qui devraient être clairement identifiables dans le travail sur les PNA:

a. Il y a le processus de soutien aux travaux d'adaptation:

- Intégré verticalement à partir des observations et de la recherche, de l'analyse, des évaluations, de l'établissement des priorités, des plans et de leur mise en œuvre, puis des rapports, du suivi et de la revue.
- Ceux-ci sont des activités permanentes et à long terme. C'est le cheminement de l'adaptation

b. Il y a le PNA, le plan ou la destination en cours de route:

- C'est une articulation de ce qui est connu et priorisé pour une tranche de temps donnée;
 - Il sert à informer la mise en œuvre, l'établissement de rapports, le suivi et l'évaluation, etc.
 - Contient des détails sur le processus.
-



Les Etapes du processus PNA

Lignes directrices initiales

- ❑ Les directives initiales pour la formulation des PAN ont été adoptées à la COP 17 et figurent dans l'annexe à la décision 5 / CP.17.
- ❑ Les lignes directrices initiales contiennent une liste d'activités indicatives qui peuvent être entreprises dans le cadre de l'élaboration des PAN selon les quatre éléments ou axes suivants:

AXE A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES

1. Lancement du processus PNA
2. Recensement : identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA
3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA
4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat



AXE B. ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat
2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent
3. Examen et évaluation des options d'adaptation
4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation
5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational



AXE C. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux
2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)
3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords environnementaux multilatéraux



Les Etapes du processus PNA

AXE D. NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN

1. Suivi du processus PNA
2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes
3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation
4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité



Grandes lignes d'Open NAP

| | |
|---|--|
| 1.1 Introduction | 6.1 Évaluation de l'adaptation au changement climatique <ul style="list-style-type: none">• Le climat du passé• Projection du climat futur• Évaluation par système clés |
| 2.1 Cadre du PNA <ul style="list-style-type: none">• Fonctions essentielles du processus du PNA• Le PNA comme programme-cadre pour l'adaptation• Cohérence avec le contexte de développement national, les SDG, Sendai et autres cadres pertinents | 7.1 Priorités nationales en matière d'adaptation <ul style="list-style-type: none">• Principaux risques et options d'adaptation• Classement des actions d'adaptation |
| 3.1 Approche/Méthodologies <ul style="list-style-type: none">• Principes directeurs• Lignes directrices utilisées• Une approche systémique de l'adaptation• Autres considérations particulières• Feuille de route | 8.1 Stratégie de mise en œuvre (y compris les coûts) 8.2 Alignement sur le programme national du FVC 8.3 Mobilisation d'autres sources de financement |
| 4.1 Contexte national <ul style="list-style-type: none">• Circonstances nationales• Dispositions institutionnelles pour l'adaptation au changement climatique• Cadres juridiques | 9.1 Suivi et évaluation des actions et du processus d'adaptation 9.2 Rapports |
| 5.1 Vision, buts et objectifs du PNA | 10.1 Poursuite du développement du programme de soutien aux futurs PNA |

Contact:

La Présidence

Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG)

leghelp@unfccc.int

